

## AVIS DE MARCHE MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

### 1 – Identification de la consultation

**Marché 2024-15**

**Réhabilitation et surélévation du bâtiment A - Campus Villejean - Travaux anticipés**

### 2 – Objet

La présente opération concerne la réhabilitation et la surélévation en site libéré du bâtiment A et un réaménagement partiel du bâtiment B du Campus Villejean à Rennes

Les enjeux sont multiples, fonctionnels (réorganisation de services de l'UFR Sciences Sociales et adaptation aux nouveaux usages), performanciers et réglementaires (sobriété énergétique, attention environnementale, sécurité incendie, accessibilité), sanitaires (désamiantage), urbains (adaptation aux renversements du flux des étudiants depuis l'arrivée du métro, nouvelle entrée sur le cœur de campus au Nord, densification du site recherchée), architecturaux, paysagers et économiques.

### 3 – Caractéristiques

#### 3.1 – Procédure et techniques d'achat retenues

Procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R2123-1 du CCP  
Marché ordinaire sans technique d'achat au sens de l'article L2125-1 du CCP.

#### 3.2 – Valeur estimée

La présente consultation concerne **uniquement** le lot n°1.  
Pour information, l'opération est découpée en 15 lots.

Lot 1	Curage désamiantage (Travaux anticipés)
<i>Lot 2</i>	<i>Démolition-GO-charpente métallique-terrassements et réseaux enterrés</i>
<i>Lot 3</i>	<i>Charpente bois- MOB</i>
<i>Lot 4</i>	<i>Etanchéité-Couverture</i>
<i>Lot 5</i>	<i>Menuiseries extérieures- Occultations</i>
<i>Lot 6</i>	<i>Bardage</i>
<i>Lot 7</i>	<i>Métallerie-Serrurerie</i>
<i>Lot 8</i>	<i>Menuiseries intérieures</i>
<i>Lot 9</i>	<i>Cloisons-Doublages-Faux Plafonds</i>
<i>Lot 10</i>	<i>Carrelage faïence-sols souples</i>
<i>Lot 11</i>	<i>Peinture</i>
<i>Lot 12</i>	<i>Electricité</i>
<i>Lot 13</i>	<i>CVC Plomberie et réseaux</i>
<i>Lot 14</i>	<i>Ascenseurs</i>
<i>Lot 15</i>	<i>Paysage et espaces extérieurs</i>

### 3.4 – Tranches

Sans objet.

### 3.5 – PSE

#### 3.5.1 – PSE obligatoires

Sans objet.

#### 3.5.2 – PSE facultatives

Sans objet.

### 3.6 – Variantes

#### 3.6.1 – Variantes obligatoires à l'initiative de l'acheteur

Sans objet.

#### 3.6.2 – Variantes facultatives à l'initiative de l'acheteur

Sans objet.

#### 3.6.3 – Variantes à l'initiative du candidat

Non autorisées.

### 3.7 – Durée du marché

La durée d'exécution des travaux est de 27 mois. Ce délai court à compter de la date indiquée dans l'ordre de service de démarrage des travaux qui sera notifié à l'entreprise ;

Ce délai intègre :

- une période de préparation d'une durée de 1 semaine et respecte le planning prévisionnel,
- les congés légaux des entreprises.

### 3.8 – Lieu d'exécution

Campus Villejean  
Bâtiments A et B  
Place du Recteur Henri Le Moal  
CS 24307 - 35043 Rennes Cedex

### 3.9 – Visite des lieux

#### 3.9.1 – Visite obligatoire

La visite des lieux d'exécution du marché est obligatoire.

Les visites pourront être organisées conjointement avec plusieurs candidats.

A l'issue de la visite, la personne mandatée par l'entreprise soumissionnaire ou le groupement est tenue de compléter et signer le bon de visite qui lui sera remis par l'Université. **Cette attestation de visite signée contradictoirement devra être jointe à l'offre.**

#### 3.9.2 – Visite facultative

Sans objet.

#### 3.9.3 – Calendrier des visites

Les candidats doivent obligatoirement effectuer une visite du site dans les conditions suivantes :

	Date	Lieu de rdv	Horaires	
			Matin	Après-midi
S17	Lundi 22/04	Campus Villejean Bâtiment P Accueil de la présidence	09h00 à 12h30	13h30 à 17h30
	Mardi 23/04		09h00 à 12h30	13h30 à 17h30
	Mercredi 24/04		09h00 à 12h30	13h30 à 17h30
	Jeudi 25/04		09h00 à 12h30	13h30 à 17h30
	Vendredi 26/04		09h00 à 12h30	13h30 à 17h00
S18	Lundi 29/04		09h00 à 12h30	13h30 à 17h30
	Mardi 30/04		09h00 à 12h30	13h30 à 17h30
	Jeudi 02/05		09h00 à 12h30	/
	Vendredi 03/05		09h00 à 12h30	/
S19	Lundi 06/05		09h00 à 12h30	13h30 à 17h30
	Mardi 07/05	09h00 à 12h30	13h30 à 17h30	

Chaque candidat devra convenir de l'heure et date de visite en contactant la personne référente au plus tard 48h avant la visite :

- Mme Anne PELLISSIER : 06.15.45.47.12 – anne.pellissier@univ-rennes2.fr
- M. Grégory CHRETIEN : 06.07.58.00.33 – gregory.chretien@univ-rennes2.fr

Les visites à l'improviste ne sont pas autorisées. Une attestation de visite sera remise par l'acheteur.

### 3.10 – Critères de jugement

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère	Descriptif
<b>1. Prix HT (60%)</b>	Le critère prix sera calculé en prenant compte le montant global des prix en HT
<b>2. Qualité technique (40%)</b>	La qualité technique est appréciée au regard de l'Annexe 1 - Cadre de Mémoire Technique
<ul style="list-style-type: none"> <li>Sous-critère n°1 : Organisation de l'équipe et des moyens humains mobilisés : 10 %</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Sous-critère n°2 : Méthodologie d'intervention 20 %</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Sous-critère n°3 : Qualité environnementale de l'offre et limitation des nuisances 10 %</li> </ul>	

### 3.11 – Tests

Sans objet.

### 3.12 – Clause sociale

Sans objet.

## 4 – Conditions de participation

### 4.1 – Date limite de remise des plis

**Vendredi 17 Mai 2024 à 12h**

### 4.2 – Modalités d'obtention du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019, le DCE est consultable et téléchargeable sur le profil acheteur (PLACE) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

### 4.3 – Dépôt des plis

Les offres seront adressées uniquement sur le profil d'acheteur (PLACE) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

### 4.4 – Capacités

DC1, DC2, références, documents permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières, déclarations et attestations visés aux articles R2142-1 et suivants du Code de la Commande Publique.

### 4.5 – Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée dans le RC.

## 5 – Renseignements complémentaires

### 5.1 – Langue utilisée

Français

## 5.2 – Monnaie utilisée

Euro

## 5.3 – Modalités essentielles de financement et de paiement

Financement sur les ressources propres de l'Université Rennes 2 et par financements extérieurs  
Paiement à 30 jours par virement bancaire.

## 6 – Procédures de recours

### 6.1 – Instance chargée des recours

Tribunal administratif  
Hôtel de Bizien  
3 Contour de la Motte - CS 44416  
35044 RENNES Cedex

Tél. : 02 23 21 28 28  
Courriel : [greffe.ta-rennes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rennes@juradm.fr)  
<http://rennes.tribunal-administratif.fr/>  
SIRET : 173 500 059 00014

### 6.2 – Coordonnées du comité consultatif régional

CCIRA de Nantes  
DREETS DES PAYS DE LA LOIRE  
Immeuble Skyline, 22 mail Pablo Picasso - BP 24209  
44042 NANTES Cedex 1

Tél. : 06 60 48 98 89  
Courriel : [dreets-pdl.ccira@dreets.gouv.fr](mailto:dreets-pdl.ccira@dreets.gouv.fr)  
SIRET : 130 029 283 00012

## 7 – Identification de l'acheteur

**Université RENNES 2**  
Direction des Finances et du Pilotage  
Pôle Commande Publique  
(Bâtiment Présidence – Porte 403)  
Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24307 - 35043 RENNES Cedex  
@ : [achatsmarches@univ-rennes2.fr](mailto:achatsmarches@univ-rennes2.fr)  
<https://www.univ-rennes2.fr/>  
SIRET 193 509 379 00015

Catégorie : Etablissement public national – Education - EPCSCP

L'acheteur n'agit pas pour le compte d'autres acheteurs.

## 8 – Date d'envoi de l'avis à la publication

17 avril 2024